

Réponse du Conseil administratif du 24 mai 2023 à la question écrite du 8 mars 2023 de M^{me} Yasmine Menétrey: «Bancs publics intelligents».

TEXTE DE LA QUESTION

Serait-il envisageable de changer le style de nos bancs publics dans les parcs, au quai du Seujet, au bord du lac, etc., et de les remplacer, par exemple, par des bancs intelligents?

Sur les modèles de l'Argentin Alfredo Häberli, on peut lire ou poser l'ordinateur, pour les bosseurs, ou y manger.

Dans le Massachusetts, aux Etats-Unis, le banc du futur est un banc en bois, connecté, en position allongée, avec des panneaux solaires intégrés. On peut encore y lire à la nuit tombée.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif prend note de la suggestion. Sur le fond, il n'est pas envisageable de changer le style des bancs dans les parcs, les zones de verdure ni les zones protégées. En effet, ces bancs ont fait l'objet de mesures de protection suite à une étude historique menée par la Conservation du patrimoine en 2012.

Actuellement, la gamme de mobilier «Lausanne» et les autres gammes de bancs, de tables pique-nique ou de banquettes de la Ville de Genève permettent de s'installer confortablement pour lire ou travailler, à la lumière du jour ou des luminaires aux alentours. Il est à noter que la Ville de Genève propose une connexion Wifi accessible et gratuite, au sein de bâtiments communaux ainsi que de certains lieux publics (par exemple: parc des Bastions), en tout 630 points disponibles sur 78 sites.

Pour ce qui est de l'ombrage apporté par la toiture, la Ville de Genève privilégie des emplacements à l'ombre des arbres, qui ont un pouvoir rafraîchissant naturel (étude MERA «Mesure de l'Effet Rafraîchissant des Arbres» menée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et par la Ville de Lancy).

Enfin, la Ville de Genève n'est pas favorable à l'installation d'équipements de recharge sur ses bancs, d'une part en raison des nombreuses plaintes de citoyennes et de citoyens liées à l'usage d'équipements électriques

(haut-parleurs, éclairage, etc.) dans l'espace public et des nuisances qui en découlent, et d'autre part en raison de la fragilité de tels équipements face aux actes de vandalisme.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler